

## SEA BOOK FORMATION AU PERMIS COTIER

### Pièces à joindre au dossier :

Merci de nous faire parvenir, **au plus tard, 10 jours avant l'examen:**

- La fiche d'inscription au centre de formation.
- La demande d'inscription à une option de base du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, complétée
- Le certificat d'aptitude physique, complété par un médecin.
- 2 timbres fiscaux dématérialisés (38€ et 70€)
- Une copie de votre pièce d'identité (le permis de conduire n'étant pas considéré comme pièce d'identité)
- 1 photo d'identité Officielle en couleur (photo conforme : pièce d'identité, passeport... pas de photo d'école).

### FORMATION THEORIQUE :

Cette formation est dense et intense, veillez à bien réviser votre code Vagnon avant le début de la formation. Vous pouvez également vous exercer sur internet.

Lieu de rendez-vous : Bâtiment N° 5, ZA de Kerran à Saint Philibert (route de Locmariaquer).

Il est indiqué sur le bâtiment : « Parc de Kerran » « Permis Bateau » « Bleu rivage ».

- Jours 1 et 2 : 8h30 / 12h30.

### L'EXAMEN :

Vous passerez l'examen le 3<sup>ème</sup> jour, à la DDTM du Morbihan 34 rue du Danemark, 56400 AURAY.

**Convocation :** Les horaires précis ne sont connus que le jeudi précédent la formation. Cette information vous est transmise par votre formateur. **Se munir d'une pièce d'identité** et d'une photo d'identité si elle n'a pas été envoyée par courrier avec votre dossier.

### FORMATION PRATIQUE :

Lieu de rendez-vous : 35 cours des Quais, La Trinité sur Mer.

La sortie en bateau dure une 1/2 journée, au départ de la Trinité sur Mer. La date peut être modifiée en fonction des conditions météo. Cette sortie représente votre formation et validation de la pratique.

**Le matin départ 8h30. L'après midi départ 14h00.**

La convocation peut-être à partir du jeudi précédent la formation jusqu'au 3<sup>o</sup> jours de formation.

**Tenue à prévoir :** En fonction des conditions météo, une tenue chaude, veste et pantalon de ciré, bottes. Mais aussi bouteille d'eau et crème solaire.

**De principe, en mer, mieux vaut prévoir plus !**

Pour toutes questions avant la formation merci de contacter le bureau : 02 97 30 10 80.

### IMPORTANT :

- **REVISER LE CODE VAGNON AVANT LA FORMATION**
- **SE MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE POUR L'EXAMEN**

### DATES PERMIS 2021 :

- |                    |                    |                      |
|--------------------|--------------------|----------------------|
| - 23-24-25 janvier | - 19-20-21 juin    | - 21-22-23 août      |
| - 13-14-15 février | - 26-27-28 juin    | - 11-12-13 septembre |
| - 24-25-26 février | - 10-11-12 juillet | - 25-26-27 septembre |
| - 06-07-08 mars    | - 21-22-23 juillet | - 20-21-22 octobre   |
| - 20-21-22 mars    | - 24-25-26 juillet | - 23-24-25 octobre   |
| - 10-11-12 avril   | - 28-29-30 juillet | - 06-07-08 novembre  |
| - 24-25-26 avril   | - 04-05-06 août    | - 27-28-29 novembre  |
| - 08-09-10 mai     | - 07-08-09 août    | - 11-12-13 décembre  |
| - 29-30-31 mai     | - 11-12-13 août    |                      |
| - 05-06-07 juin    | - 18-19-20 août    |                      |